

la modestie, l'égalité d'humeur et la sérénité qui sont la marque de l'intelligence et de la sagesse.

M. BOUILLENNE-WALRAND.

---

### **Marcel Stassen**

*décédé le 4 avril 1960*

En la personne du Docteur Marcel STASSEN a disparu une des plus attachantes personnalités du monde médical et universitaire liégeois.

Docteur en médecine, chirurgie et accouchements, sorti en 1906 de notre Université, le Docteur STASSEN a porté ses recherches et ses activités sur le problème de la médecine du travail et de la médecine sociale.

En 1928, il est chargé de faire à l'Université le cours libre de médecine et de législation sociale, à la Faculté de Médecine où il enseigna jusqu'en 1952.

Des distinctions scientifiques importantes ont consacré les travaux du Docteur STASSEN qui était également membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs diplômés par l'Université de Liège.

---

### **Odilon Calay**

*décédé le 8 juin 1960*

Très peu de ses collègues ont connu Odilon CALAY. Il a pourtant appartenu à l'Université pendant trente-six ans et a consacré à l'enseignement plus de soixante années de sa vie. C'est que notre collègue était un homme extrêmement modeste, timide même, qui ne passait à l'Université que le temps strictement nécessaire et préférait de loin travailler loin de toute agitation, dans le calme de son cabinet. Par ailleurs, le cours dont il était

chargé — la sténographie — (cours supprimé en 1945) fut toujours facultatif et ne connut jamais qu'un nombre très réduit d'auditeurs.

Odilon CALAY était né le 20 janvier 1873 dans le petit village de Magery-Tillet. Après avoir pris, à l'École normale de Carlsbourg, un diplôme d'instituteur, il renonce à l'enseignement et vient à Liège où il travaille dans un établissement bancaire.

Nous sommes à la fin du siècle. C'est l'époque où les techniques nouvelles commencent à bouleverser le pays et où le progrès pénètre dans la banque avec l'introduction généralisée de la mécanographie. CALAY comprend très vite que la machine à écrire ne rendra les services attendus d'elle que si l'on arrive à introduire, dans le travail de bureau, un système d'écriture rapide permettant de suivre aisément la parole. Et il se tourne vers la sténographie.

« Si l'homme ne remontait sans cesse aux origines de la science, il la perdrait ». Aussi O. CALAY s'intéresse-t-il, dès l'abord, à l'histoire de la sténographie pour constater qu'il s'agit d'un art bien vieux déjà. « Depuis l'invention de l'écriture, les hommes ont cherché le moyen d'en rendre l'usage de plus en plus facile et l'exécution plus rapide. » <sup>(1)</sup> Il peut donner à l'art qu'il pratique ses lettres de noblesse en notant que les Grecs ont certainement connu une forme rudimentaire de sténographie que (est-ce une légende?) Xénophon aurait utilisée pour transcrire certaines leçons de Socrate. Les *notes tironiennes* (T. Tiron. 103 avant J.-C.) sont restées célèbres et les *notarii* latins les perfectionnèrent jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

CALAY remarquera (après L. P. Guénin) que l'effort ne s'est guère ralenti et que, de la Renaissance à nos jours, on a continué à chercher le système d'écriture qui permettrait de suivre la parole. Ce sont d'ailleurs surtout les Anglais qui travaillent dans ce sens et, de BRIGHT

---

(1) O. CALAY, Cours de sténographie, 3<sup>e</sup> édition, Liège, 1911.

(1588) à PITMAN (1857), on pourrait citer toute une série de noms.

Mais ces méthodes, conçues pour la langue anglaise, sont difficilement adaptables au français et il faudra (si l'on fait abstraction de la méthode de l'abbé COSSARD, 1651) attendre la Révolution et la réorganisation impériale pour voir naître une sténographie réelle. C'est d'ailleurs un officier de NAPOLÉON — LOUIS CONEN DE PRÉJÉAN (1777-1857) — qui est habituellement considéré comme le père de la sténographie française. Sa « Sténographie exacte ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle » (1813), adaptée au néerlandais, était encore employée très récemment aux États-Généraux des Pays-Bas.

Aimé PARIS — un avocat parisien — mit au point et simplifia la méthode précédente, mais il fut surtout un ardent propagandiste de l'art abrégatif. Il créa de nombreuses écoles dans les pays de langue française et alla jusqu'à mettre au point une sténographie musicale. Il laissa son nom au système qui est, de nos jours encore, le plus généralement employé en Belgique.

C'est cette méthode Aimé Paris, revue par L. P. GUÉNIN, qu'Odilon CALAY prit comme base pour élaborer son propre système abrégatif. Il s'est d'ailleurs toujours défendu d'avoir créé une « méthode Calay ». Pour lui, il n'avait fait qu'apporter quelques retouches au travail de ses maîtres. C'était certainement un excès de modestie car, de l'avis des compétences, O. CALAY a su profiter des récents progrès réalisés en phonétique et a bien mis au point une méthode qui lui est propre. La *Revue Sténographique Belge* écrivait à ce sujet : « Depuis des années, M. CALAY propage là-bas (à Liège) le système Aimé Paris-Guénin auquel il a apporté d'importantes retouches, si importantes même qu'il en a fait une sténographie quasi originale. Le système Aimé Paris qu'enseigne notre collègue est bel et bien devenu le système Calay. Et ceci n'est certes pas un reproche ! »

» Mais, par une sorte de reconnaissance envers le créa-

teur de l'alphabet dont il se sert, M. CALAY persiste à appeler sa sténographie « système Aimé Paris ». On reconnaît le tact et la modestie de notre confrère. !

Cette méthode, il l'exposera dans son « Cours de Sténographie » dont la première édition remonte à 1901. Depuis lors, les éditions se sont succédées sans qu'il ait été nécessaire d'apporter la plus petite retouche au système, tant celui-ci avait été conçu rationnellement. Seules les méthodes d'enseignement ont été quelque peu revues.

O. CALAY va désormais consacrer sa vie à l'enseignement de la sténographie et à la propagande en faveur de cet enseignement. Il relèvera, par exemple, le fait que son art fait l'objet d'un enseignement dans un très grand nombre d'universités ; il fera défendre son point de vue par des avocats aussi brillants qu'Edmond PICARD et CARTON DE WIART ; il ne manquera pas de rappeler, dans de nombreux articles, que, sans la sténographie, nous serions privés du texte intégral des discours de MIRABEAU ou de ceux du Cardinal MAURY. Pour défendre ses idées, il fonde une revue mensuelle : *L'Actualité* qui paraîtra jusqu'en 1940. Il enseigne dans divers établissements d'instruction : l'École normale moyenne de l'État à Liège, l'Athénée Royal de Liège, le Cercle Polyglotte, l'Institut Ste-Marie. Il organise des championnats de sténographie (dont ses élèves remportent régulièrement les premières places), il est Vice-Président de l'Union des Sociétés de Sténographie et de Dactylographie de Belgique, il prend part à tous les Congrès importants.

Il n'atteindra cependant que partiellement — mais assez rapidement — son but ultime. Odilon CALAY veut que la sténographie (qu'il considère — à tort ou à raison — comme une science) entre à l'université. Un Arrêté Ministériel du 5 juillet 1907 l'autorise à faire un cours facultatif de sténographie à l'École spéciale de Commerce annexée à la Faculté de Droit.

Il a alors 34 ans et il aura le courage — alors qu'il

est déjà chargé d'un enseignement — de s'inscrire au rôle des étudiants, de suivre les cours et de conquérir un diplôme de licencié en sciences commerciales.

Son statut à l'Université n'est d'ailleurs pas nettement établi puisqu'il faudra attendre jusqu'en 1921 pour qu'un Arrêté Royal le nomme Maître du cours de sténographie. Il sera, quatre ans plus tard, autorisé à prendre le titre de professeur à l'École spéciale de Commerce et sera, le 18 janvier 1943, admis à l'éméritat comme chargé de cours.

L'illogisme qui semble avoir présidé à la rédaction de ces divers arrêtés indique à suffisance que les opinions ont toujours été partagées quant à l'opportunité qu'il y avait à introduire le cours de sténographie à l'*Alma Mater*. Ce n'est ni le lieu ni le moment de prendre position à ce sujet. Contentons-nous de dire que très peu d'étudiants suivirent le cours, mais que ceux qui le firent s'en sont toujours félicités.

Quels qu'aient pû être les résultats obtenus à l'université, il n'en reste pas moins vrai qu'Odilon CALAY a formé, dans la région liégeoise, plus de 10.000 sténographes et que le système d'écriture qu'il avait mis au point dans sa jeunesse était encore indiscuté au moment où, âgé de 87 ans, il nous a quittés.

Il était Officier de l'Ordre de la Couronne et Chevalier de l'Ordre de Léopold. Durant la première guerre mondiale, sa sténographie, mise au service du pays, lui avait permis de transmettre, sous une forme très réduite, une foule de renseignements précieux, ce qui lui avait valu la Croix Civique de 1<sup>re</sup> classe.

Il nous laisse, outre de nombreux articles parus surtout dans *L'Actualité*, une étude sur « Les Systèmes Sténographiques » et un « Cours de Sténographie » dont la 12<sup>e</sup> édition (1959) connaît encore un succès remarquable.

E. LEBEAU.